

Ne faisons pas de la solidarité une variable d'ajustement !

A l'attention des parlementaires, des acteurs associatifs, des candidats à l'élection présidentielle et de l'ensemble de nos concitoyens

Le Gouvernement entend prélever 125 millions d'euros sur les ressources de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) dans le cadre du projet de loi de finances pour 2027.

Nous le disons clairement : nous nous opposons à cette décision et nous demandons aux député·es et aux sénateur·rices de rejeter l'article 50 du PLF 2027.

Cette ponction n'est pas une simple opération comptable. Elle porte atteinte à un modèle économique et social qui a fait la preuve de son efficacité.

L'ANCV constitue une singularité : elle développe une mission d'intérêt général grâce à un modèle économique qui ne repose pas sur une subvention annuelle du budget général de l'État. Ses ressources permettent notamment de financer des dispositifs de solidarité et de soutenir l'accès aux vacances de publics qui, sans ces mécanismes, en seraient largement privés. Il s'agit du seul modèle vertueux pour financer nos actions, nos projets dont l'impact social est reconnu...

Pourquoi alors venir ponctionner un modèle qui fonctionne, qui produit de l'utilité sociale et qui ne demande pas à l'État de financer directement sa mission ?

La réponse ne peut pas être simplement budgétaire.

Derrière les 125 millions d'euros, il y a une conception de l'action publique que nous refusons : celle qui consiste à considérer les ressources consacrées à la solidarité comme des réserves disponibles dès lors que les finances publiques sont sous tension.

Aujourd'hui l'ANCV. Demain, quels autres dispositifs construits au fil des années par la solidarité collective seront considérés comme des réservoirs de trésorerie ?

Une attaque contre un modèle vertueux. L'ANCV n'est pas une caisse d'épargne de l'État !

Ses ressources ont une finalité. Elles permettent de développer une politique sociale, de soutenir des projets et de rendre effectif l'accès aux vacances pour celles et ceux qui en sont les plus éloignés.

Cette politique bénéficie à tout un écosystème : associations, structures de tourisme social, collectivités, établissements et acteurs locaux.

Fragiliser l'ANCV, c'est donc prendre le risque d'affaiblir bien davantage qu'un seul établissement. C'est fragiliser tout un réseau d'acteurs qui agit au quotidien dans les territoires.

C'est aussi envoyer un message préoccupant au monde associatif : les moyens constitués pour répondre à des besoins sociaux pourraient désormais être prélevés pour répondre aux contraintes budgétaires de l'État.

Nous refusons cette logique. Les vacances ne sont pas un luxe

Dans une société où les inégalités s'accroissent, les vacances sont souvent la première dépense sacrifiée lorsque les revenus ne permettent plus de tout payer.

Pour certaines familles, pour des personnes âgées isolées, pour des personnes en situation de handicap, pour des enfants ou des jeunes issus de familles modestes, un départ en vacances n'a rien d'évident.

Les dispositifs de solidarité peuvent faire toute la différence. Les vacances permettent de rompre avec le quotidien, de retrouver une vie familiale, de sortir de l'isolement, de découvrir d'autres horizons. Elles participent à la santé, à l'éducation, à l'émancipation et à la cohésion sociale.

Réduire les moyens consacrés à leur accessibilité au moment où de nombreux Français connaissent des difficultés de pouvoir d'achat est un choix politique que nous contestons.

90 ans après les congés payés, ne renonçons pas à l'ambition sociale

Cette conquête sociale portait une idée simple et profondément moderne : le temps libre et les vacances ne devaient plus être réservés à celles et ceux qui avaient les moyens de se les offrir.

Quatre-vingt-dix ans plus tard, nous devrions nous demander comment rendre cette conquête pleinement effective pour tous. Nous ne devrions pas chercher à fragiliser les outils qui permettent de la faire vivre.

Les congés payés ont ouvert un droit. La solidarité doit permettre à chacun de pouvoir réellement en bénéficier. C'est pourquoi nous appelons les parlementaires à prendre leurs responsabilités.

Nous demandons le rejet de l'article 50

Nous appelons solennellement les député·es et sénateur·rices à s'opposer à l'article 50 du PLF 2027 et à voter sa suppression.

Nous leur demandons de défendre :

- l'autonomie et la mission sociale de l'ANCV ;
- les moyens consacrés à l'accès aux vacances ;
- le monde associatif et le tourisme social ;
- les structures qui agissent dans les territoires ;
- et surtout les millions de nos concitoyens pour lesquels les vacances restent encore trop souvent inaccessibles.

Nous appelons également les associations, les organisations syndicales, les collectivités et l'ensemble des acteurs du tourisme social à se mobiliser.

Car il ne s'agit pas simplement de défendre 125 millions d'euros.

Il s'agit de défendre une certaine conception de la solidarité ; dans laquelle les ressources créées pour répondre aux besoins sociaux restent au service de ces besoins, et dans laquelle les acquis sociaux ne sont pas considérés comme des variables d'ajustement.

Une conception dans laquelle les vacances ne sont pas un privilège réservé à ceux qui peuvent se les offrir.

Nous demandons aux parlementaires de rejeter l'article 50. Parce que les caisses de l'ANCV ne sont pas celles de l'État.

Parce que la solidarité n'est pas une réserve budgétaire. Parce que les vacances ne sont pas un luxe.

Parce qu'une société qui renonce à permettre aux plus fragiles de partir en vacances, renonce aussi à une part de sa cohésion, cohésion qui est l'un des fervent de cette République sociale qui fait tant défaut aujourd'hui.

